

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur et madame Défontaine, 16 janvier 1879](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur et madame Défontaine, 16 janvier 1879

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 janvier 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Défontaine-Quest](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Familistère

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin attire l'attention de monsieur et madame Défontaine sur la conduite de leur fils dans les écoles du Familistère, bien que madame Défontaine soit employée dans l'enseignement. Il leur demande de faire preuve de fermeté à l'égard de leur fils, qui ne sait jamais ses leçons, et se montre indocile et insubordonné. Il leur rappelle qu'à la dernière réunion scolaire, il a été déclaré que la première condition pour obtenir une place à l'usine est de donner satisfaction aux maîtres et maîtresses.

SupportLa signature de la lettre n'est pas copiée.

### Mots-clés

[Conflit](#), [Éducation](#), [Familistère](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)

- [Guise \(Aisne\) - Familistère : usine](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation1 p. (453r, 454r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 07/03/2025

---